



Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 16 AVRIL 2026

2026-4-11

Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Raphaël CHIPEAUX

Lieu de réunion du Conseil :
NANTHEUIL

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
10/04/2026

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 37
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : BRUN Christelle, CRESCENT Sophie, DECARPENTRIE Françoise, DESGRAUPES Maryline, DUGARET Clothilde, FAVARD Anne, FIAULT Lydie, HYVOZ Isabelle, LACOTTE Marie-Claude, MAGNE Muriel, MEYNIER Maryse, VACHEYROUX Agnès,

Messieurs : APPEYROUX Philippe, AUGEIX Michel, BILLAT Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, CHAMINADE Yannick, CHAUSSADAS Jean-Patrick, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, FARGEOT Serge, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GRANET Jean-Claude, KANABUS DEROISY Benoît, KINTING Fabrice, MAZEAU Patrick, MAZEAUD Pascal, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, RODRIGUEZ Gilles, ROUSSEAU Pierre, VAURIAC Bernard,

Absents ou excusés : MAZEAU Emmanuel (excusé, pouvoir à M. Magne),

Mme Anne FAVARD est désignée secrétaire de séance.

Commission consultative paritaire du SDE24 – représentants

Conformément à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, le Syndicat Départemental d'Énergie a mis en place une « commission consultative paritaire ». Il s'agit ici de créer un espace de dialogue.

Le rôle de cette commission est de préparer et évaluer les démarches en faveur de la transition énergétique, et les sujets sont nombreux :

- mise en place des plans Climat Air Energie territoriaux
- suivi des « paquets énergie »
- communication territoriale des données de précarité énergétique

Il convient de désigner l' élu référent sur les questions énergétiques qui siègera à cette commission.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNE le représentant de la Communauté de communes de la Commission consultative paritaire du SDE24 comme suit :

Représentant
AUGEIX Michel

AR Prefecture

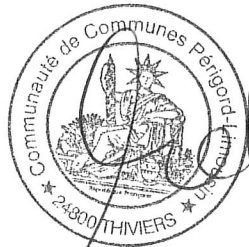
024-242400752-20260416-2026_4_11-DE
Reçu le 22/04/2026

Fait à Thiviers, le 20 Avril 2026
Le Président
Raphaël CHIPEAUX



La Secrétaire de Séance,
Anne FAVARD

La présente délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication
et de sa transmission en Sous-Préfecture
Le Président,
Raphaël CHIPEAUX



AR Prefecture

024-242400752-20260416-2026_4_11-DE
Reçu le 22/04/2026